



PROJET DE DEVELOPPEMENT

2020/2024

DU HANDBALL

EN

DORDOGNE

Sommaire

- 1/ Notre approche
- 2/ Notre organisation (communiquée après la prochaine AG)
- 3/ Notre diagnostic
- 4/ Notre projet

Notre approche

- ☒ Le Projet du Comité doit être un outil de gouvernance, et de développement du handball périgourdin **pour tous les clubs**.
- ☒ Il doit être l'interface pour construire les **liens Comité/ Club** tout en étant cohérent avec le projet territorial Nouvelle Aquitaine.
- ☒ Il devra relayer les **réalités de terrain** et être proche des préoccupations de tous les clubs

Notre diagnostic

Nos spécificités : un territoire qui impacte nos fonctionnements.

Constats généraux

- Une démographie vieillissante,
- Un territoire très rural
- Un pays de confins : Limitrophe de 7 départements,
mais
- Une position devenue centrale en Nouvelle-Aquitaine,
- Une identité forte

Les chiffres clés du handball en Dordogne: Les points forts de notre action récente, nos points d'amélioration, et les évolutions significatives...

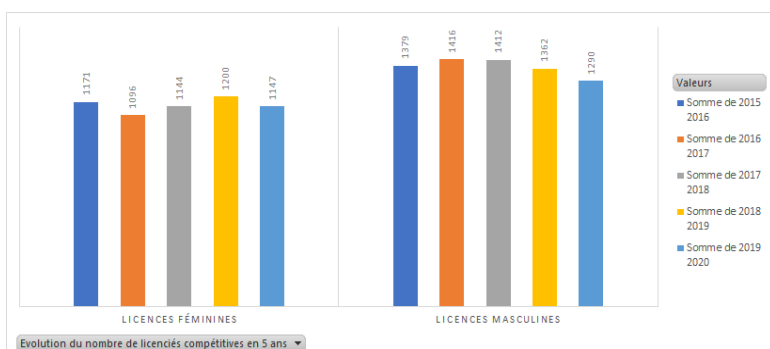
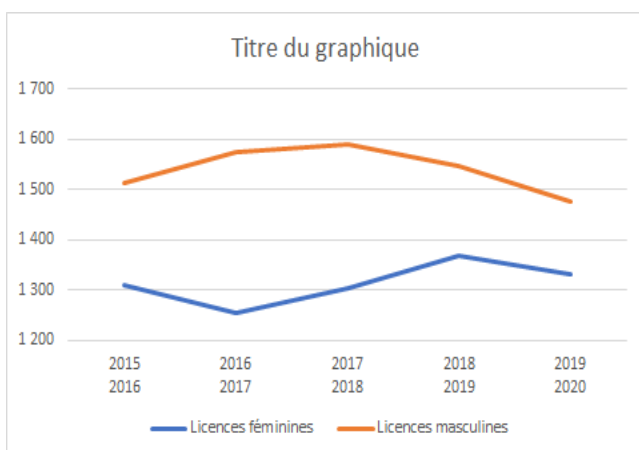
Rappel :

- En France : 377 180 licenciés (hors événementiels) au 01/02/2020
- En Nouvelle-Aquitaine : 43 651 licenciés au 05/04/2020, ce qui situe la ligue de Nouvelle-Aquitaine au 2ème rang national.
- En Dordogne : 2809 licenciés au 15/03/2020, ce qui situe le comité au 7ème rang sur 12 en Nouvelle-Aquitaine.

Evolution du nombre de licenciés en Dordogne et quelques caractéristiques

Le nombre de licenciés en Dordogne s'inscrit dans une progression constante sur les trente dernières années

En 1984 le nombre de licenciés est de 622, on passe la barre des mille licenciés en 1994, en 2004 1500, en 2014 nous atteignons 2500 licenciés (2498) et en 2020 nous atteignons presque 3000 licenciés. La légère baisse enregistrée en 2019-2020 est due à l'arrêt de la saison mi-mars.

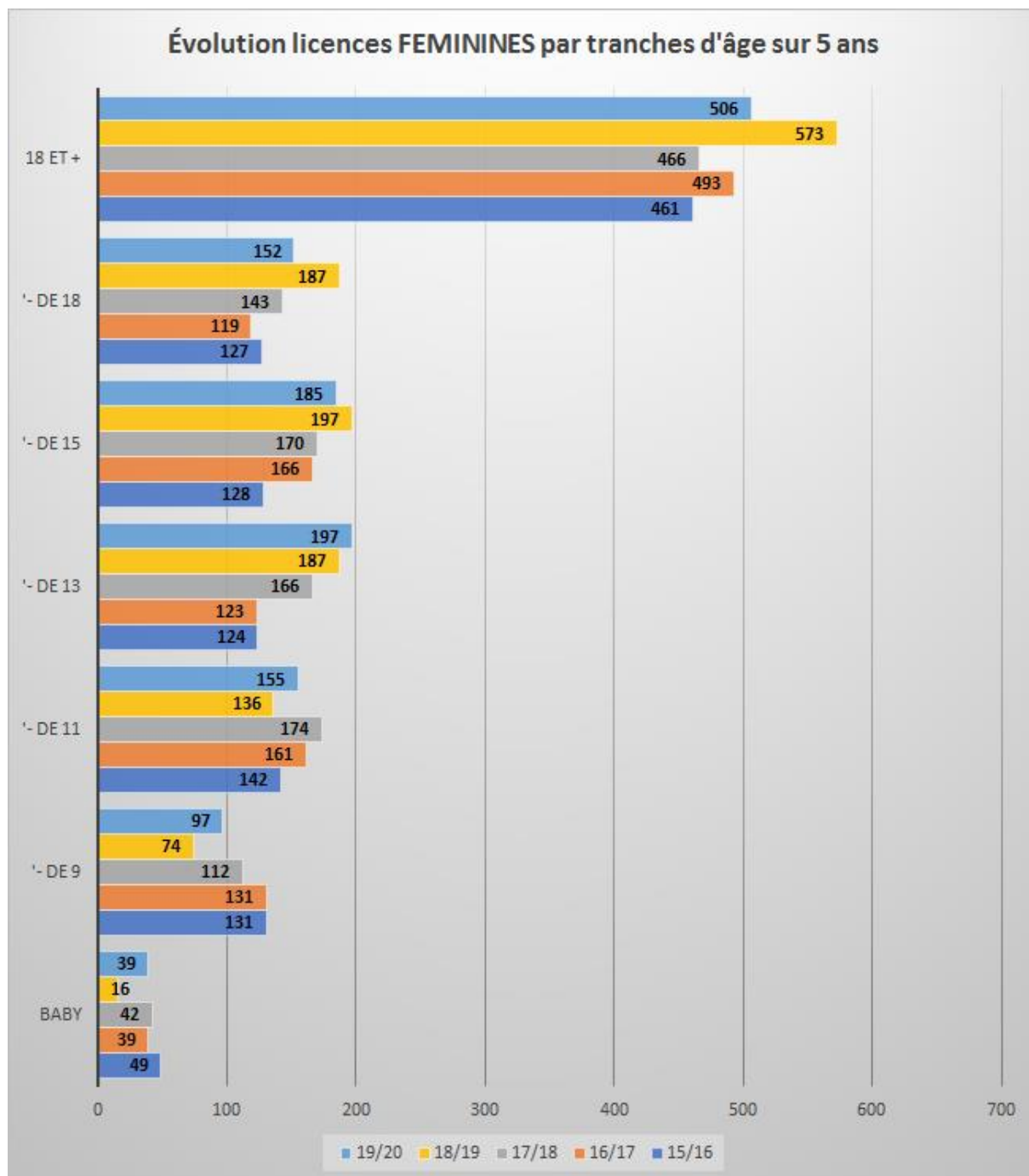


L'évolution des effectifs se traduit de manière inégale chez les publics féminins et masculins.

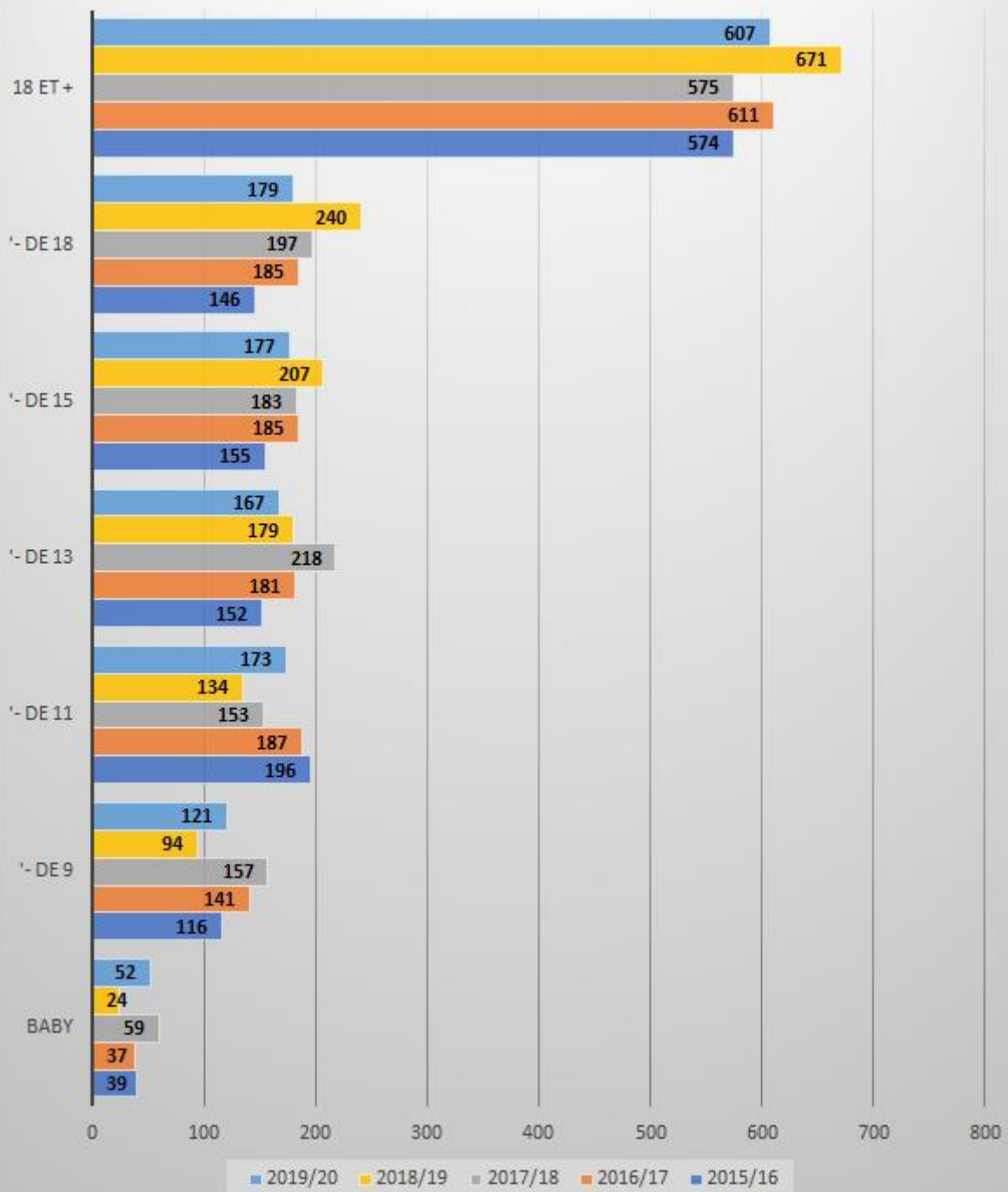
Le nombre de licenciées augmente ou reste constant alors que l'on constate une baisse lente mais régulière des effectifs masculins.

☒ *En matière de féminisation l'impact d'une mobilisation très forte des autres sports collectifs en particulier au rugby et au football, limite maintenant notre progression en matière de féminisation; nous devons donc maintenir nos efforts et multiplier les actions qui inciteront des publics féminins à rejoindre notre discipline.*

Evolution sur 5 ans de l'ensemble des catégories d'âge



Évolution licences MASCULINES par tranches d'âge sur 5 ans



□ Evolution de l'implantation géographique des clubs

23 structures "club" en 2019/2020, contre 22 en 2015/2016

1 club a disparu : HB Pays de Belvès

2 clubs sont nés : AIM Auberoche Isle Manoire, HBC Brantôme

Outre l'augmentation du nombre de clubs, c'est surtout l'élargissement du nombre de lieux de pratique qui permet un maillage plus important du territoire. Ainsi, en 4 ans, des lieux de pratique ont été ouverts à Agonac, Lamonzie Saint-Martin, Mareuil et Mensignac, en partenariat étroit avec des clubs du territoire concerné.

□ Evolution du niveau de jeu et formation des licenciés

Niveaux régional et national en Dordogne

Nationale 1F : Bergerac Périgord Pourpre

Nationale 3F : Périgord Sud-Ouest (Port Ste Foy-Bergerac B et Montpon) et Périgueux

Pré-nationale F : Ribérac et Sarlat/Vallée Vézère

Prénationale G : Champcevinel

Honneur G : Coulounieix-Chamiers / Saint-Astier, Lalinde, Montpon-Périgord Sud-Ouest et Sarlat

Depuis le dernier projet, on constate une augmentation du nombre d'équipes qui évoluent au niveau régional (+2) ainsi qu'au niveau national (+2).

Labels Ecoles de handball et Ecoles d'arbitrage

- **Nous comptons 21 écoles de handball labellisées.**

Ainsi la qualité de l'accueil des jeunes joueurs est assez uniforme. Un effort important des clubs pour se structurer et répondre aux exigences de labellisation, a été réalisé.

- **Le département compte 3 écoles d'arbitrage (nouveaux critères) :** Coulounieix-Chamiers, Ribérac et Sarlat,

Le travail entrepris sur l'arbitrage, doit se poursuivre et il devrait à terme permettre aux clubs une meilleure gestion de l'activité sportive. Il devra, en outre, s'appuyer sur le Parcours de Performance Fédérale (PPF) pour un meilleur développement qualitatif de l'arbitrage.

Les sélections départementales

Effectuées à partir d'un nombre plus important de joueurs dans chaque tranche d'âge et encadrées par des cadres mieux formés, nos sélections se qualifient très régulièrement pour les phases finales nationales. A noter un titre de champion de France challenge inter comité en 2017 pour les filles.

Les sections sportives

Les sections sportives structurent le niveau départemental et pour les meilleurs éléments, permettent d'avoir des espérances au niveau national sous réserve de rejoindre les pôles. Il y a aujourd'hui une section sportive de collège à Montpon et une section sportive de lycée ouverte au Lycée Bertran de Born à Périgueux en 2016 sous la responsabilité du comité départementale.

Évolution du niveau de compétences de l'encadrement : le niveau d'encadrement sportif progresse-t-il dans la même proportion que l'accroissement de nos effectifs?

Sur 5 ans nous avons maintenu notre nombre d'équipes autour de 140.

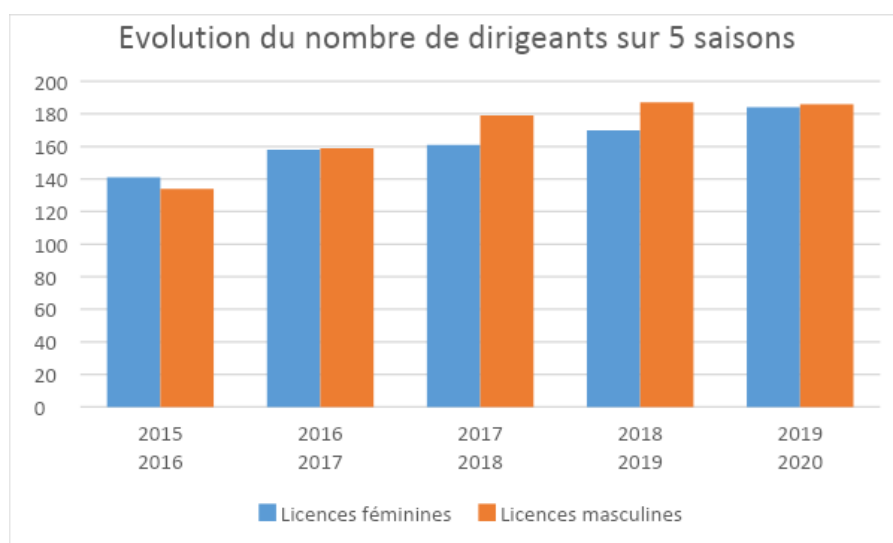
☐ Evolution de l'emploi

Emploi recensé sur l'ensemble des institutions du handball départemental :

La réalité de l'emploi dans les Clubs, au Comité, et MAD par les collectivités, nous permet de comptabiliser: 1 poste de CTF et 1 agent de développement pour le Comité 24, 1 salarié au club de Périgueux, de Champcevinel, 7 salariés au club de Bergerac, 1 poste Brevet d'Etat mis à disposition partiellement par les services du Conseil Départemental de la Dordogne.

☐ Evolution du nombre de dirigeants

Le nombre des dirigeants était de 275 en 2015/2016. Il atteint 370 personnes pour l'exercice 2019/2020.



☐ Notre capacité à nous adapter aux contraintes de notre territoire :

Les réunions par secteur géographique sont un "outil" pertinent

Trois fois par an, sur 4 points du département, des temps d'échange entre les clubs et le Comité sont organisés. La mise en place de ces réunions a permis une proximité élargie du comité vers ses clubs et également l'ouverture de discussions entre les clubs.

Gestion, organisation, fonctionnement et planification des saisons sportives, y sont abordés. Une troisième réunion a été mise en place en cours d'année afin d'aborder des sujets de développement et de faire un point intermédiaire avec les clubs.

Les enjeux pour réussir le développement du handball en Dordogne

NOTRE PROJET C'EST 3 AXES DE DEVELOPPEMENT

- **Aider à la structuration des clubs**
 - Accompagner les clubs dans la mise en place d'un projet de développement

- **Augmenter les niveaux de jeu**
 - Augmenter le niveau de compétences de l'encadrement

- **Augmenter le nombre de licenciés**
 - Augmenter le volume de licenciés sur les catégories de moins de 12 ans
 - Utiliser le hand à 4 comme levier de développement.

LA CLE DE LA REUSSITE : LA COMMUNICATION

AIDER A LA STRUCTURATION DES CLUBS

Les enjeux

L'encadrement du handball est assuré essentiellement par des **dirigeants et des bénévoles** qui doivent faire face à un environnement de plus en plus complexe. Avec l'aide du comité, le club construira son projet afin de permettre une montée en compétence des équipes techniques et administratives. Le comité peut fournir une trame, une aide méthodologique pour l'étoffer et un accompagnement pour pallier les difficultés rencontrées. Le projet leur permettra de se structurer dans la durée et d'augmenter les compétences de leurs dirigeants et de leurs bénévoles, en y associant éventuellement leurs salariés.

L'objectif est d'avoir au moins 50% des clubs avec un véritable projet dans les 4 années à venir.

Les objectifs

Aider les clubs à la rédaction d'un projet structurant

Objectif opérationnel 1 : Concevoir des outils de méthodologie de gestion de projets qui seront mis à disposition des clubs

Objectif opérationnel 2 : Faire émerger la notion de projets dans les clubs

Objectif opérationnel 3 : Travailler avec les clubs pour établir le diagnostic de leur structure afin de les aider à identifier les axes qu'ils souhaitent développer

Objectif opérationnel 4 : Accompagner les clubs dans l'écriture et la mise en oeuvre de leur projet

Objectif opérationnel 5 : Aider les clubs à mesurer les retombées de leur projet

Plan d'actions :

Objectif opérationnel 1 : Concevoir des outils de méthodologie de gestion de projets qui seront mis à disposition des clubs

Le groupe de travail du comité a pour mission :

1.1 d'apporter des outils méthodologiques

1.2 de créer une méthodologie de gestion de projet adaptée aux clubs et de se l'approprier

1.3 d'établir une trame

Echéance : 1 octobre 2020

Objectif opérationnel 2 : Faire émerger la notion de projets dans les clubs

2.1 Communiquer vers les clubs pour les recruter et aller les rencontrer (AG comité, réunions de secteurs, e-mailing, rencontres physiques, visio-conférences...)

2.2 Identifier un(e) responsable projet à l'intérieur du club pour fédérer une équipe autour du projet et en assurer le suivi. Cette personne devra avoir une vision club dans laquelle l'intérêt du club sera supérieur à l'intérêt de chacun

2.3 Proposer l'inscription au responsable projet du club au module de formation de l'ITFE "Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif", et prendre en charge une partie des frais de formation.

Echéance : 31 octobre 2020

Objectif opérationnel 3 : Travailler avec les clubs pour établir le diagnostic de leur structure afin de les aider à identifier les axes qu'ils souhaitent développer

3.1 Apporter aux clubs les outils créés par le groupe de travail

3.2 Accompagner les clubs dans la recherche de données (statistiques gest'hand...)

3.3 Mettre en place un échancier pour évaluer les étapes du diagnostic avec chaque club

3.4 Amener les clubs à identifier leurs axes de travail et à les prioriser

Objectif opérationnel 4 : Accompagner les clubs dans l'écriture et la mise en oeuvre de leur projet

- 4.1 Aider les clubs à écrire leur projet en suivant la trame
- 4.2 Veiller au respect du planning défini pour la rédaction de leur projet
- 4.3 Faire des points étape avec le (la) référent(e) projet du club tout au long de sa durée.

Objectif opérationnel 5 : Aider les clubs à mesurer les retombées de leur projet

- 5.1 Mesurer l'atteinte des objectifs du projet
- 5.2 Identifier les réussites et les difficultés afin de réajuster le projet

AUGMENTER LE NIVEAU DE JEU

Les enjeux :

Au niveau de la formation des dirigeants :

L'enjeu est de continuer à former un maximum de dirigeants dans **l'encadrement sportif et administratif des compétitions** afin que plus d'équipes soient encadrées par une personne diplômée, tout en mettant plus de proximité entre le comité et les clubs.

Lors de la saison 2019-2020, 40% des équipes n'étaient pas encadrées par un entraîneur diplômé. Ce chiffre atteint 53 % pour les moins de 9 et 66% pour l'encadrement du babyhand.

Il faut **désacraliser les formations** et leurs contenus afin d'inciter les entraîneurs à s'inscrire et à rentrer dans une démarche de formation.

Faire monter en compétence les cadres déjà formés en les accompagnant dans leurs démarches.

Le référent technique de chaque club devra devenir un élément essentiel de ce processus.

Au niveau de la formation des joueurs :

Afficher de manière plus claire le parcours de formation du jeune joueur dans le comité et au-delà : CPS, stages de sélection départementale, section sportive, pôles...

Cet enjeu prend son sens en améliorant les **liens techniques entre les cadres du comité et les entraîneurs de clubs.**

Valoriser les parcours des joueurs et des joueuses qui évoluent dans des championnats nationaux pour instiller une culture du haut niveau à nos jeunes, au travers de ces exemples.

L'**accessibilité à des rencontres de haut-niveau** revêt également son importance et doit être facilité.

Au niveau de la formation des arbitres :

Continuer de fournir des jeunes arbitres au PPF régional et poursuivre l'accompagnement des arbitres vers les niveaux régionaux.

Faire monter en compétence les animateurs d'école d'arbitrage déjà formés en les accompagnant dans la mise en place et l'animation de ces dernières.

Le responsable arbitrage de chaque club devra devenir un élément essentiel de ce processus.

L'objectif

La montée en compétence de l'encadrement de la pratique au service du jeu.

Objectif opérationnel 1: Continuer à augmenter le niveau de compétences des entraîneurs déjà formés et inciter les autres à entrer en formation

Objectif opérationnel 2 : Améliorer les liens entre le comité et les clubs en valorisant le rôle du référent technique

Objectif opérationnel 3 : Permettre au joueur (jeune et adulte) d'améliorer sa pratique en lui proposant un volume d'entraînement, un niveau de jeu et /ou un encadrement adéquat.

Objectif opérationnel 4 : Accompagner les écoles d'arbitrage dans leur montée en compétence

Objectif opérationnel 5 : Continuer de fournir des jeunes arbitres

Objectif opérationnel 6 : Accompagner la montée en compétence des officiels de table et responsables de l'aire de jeu

Plan d'actions:

Objectif opérationnel 1: Continuer à augmenter le niveau de compétences des entraîneurs déjà formés et inciter les autres à entrer en formation

1.1 Mettre en place un livret technique à destination des entraîneurs

- Qui : ETD
- Pour qui / pourquoi : pour sensibiliser les entraîneurs pas ou peu formés aux formes de jeu dans les différentes catégories et faciliter l'accès à l'entraînement de l'encadrant bénévole.
- Echéance : début saison 2020-2021

1.2 Mettre en place trois réunions de secteur par an à destination des entraîneurs et/ou référents techniques:

- Qui : CTF
- Pour qui : les référents techniques/ les entraîneurs
- Echéance : dès la saison 2020-2021

1.3 Mettre en place des réunions techniques de proximité dans les clubs au rythme de 3 par an et par secteur.

- Ces réunions se déroulent en présentiel dans les clubs et en visio pour les autres entraîneurs qui le souhaiteraient
- Qui : CTF et ETD
- Pour qui : les entraîneurs non ou peu formés, les entraîneurs formés désireux de monter en compétence

Objectifs des points 1.1, 1.2 et 1.3 à l'issue du projet 2020-2024 :

- 3 entraîneurs qui valident la formation "entraîner des adultes"
- 5 entraîneurs qui valident la formation "entraîner des jeunes"
- Maintenir a minima 60 % des équipes encadrées par des entraîneurs formés
- Augmenter le nombre d'équipes de moins de 11 encadrées par un entraîneur formé

1.4 Accompagner les clubs dans leur structuration sportive

- Qui : CTF
- Pour qui : dirigeants des clubs/référents techniques
- Echéance : dès la saison 2020-2021
- Objectif : accompagner au moins 50% des clubs dans les 4 ans du projet comité

Objectif opérationnel 2 : Améliorer les liens entre le comité et les clubs en valorisant le rôle du référent technique

2.1 Elaborer la fiche de poste du référent technique.

- Permettre l'identification des missions et des compétences recherchées pour les clubs et le comité (voir fiche de poste en annexe).

2.2 Créer un livret du référent technique

- Pour permettre de préciser les missions du référent.
- Pour aider le référent à être à l'aise dans son rôle qu'il soit débutant ou expérimenté.

2.3 Créer et faire fonctionner un observatoire du handball du comité 24.

- Objectif : permettre une évaluation des formes de jeu, de la détection ainsi que de la formation de cadres.
- Moyen : utilisation d'un document partagé (comme un lieu d'échange mais à distance) par l'ETD et par tous les référents techniques de club pour permettre un retour constant.
- Un compte rendu de chaque réunion des référents et aux réunions de l'ETD sera effectué afin de faire évoluer les actions de formations du joueur et des cadres techniques.

Objectif opérationnel 3 : Permettre au joueur (jeune et adulte) d'améliorer sa pratique en lui proposant un niveau de jeu, d'entraînement ou d'encadrement adéquat.

3.1 Mettre en place des championnats adaptés au niveau de jeu (densité et rapport de force)

- Créer des championnats -13/-15 qui évitent le plus possible les écarts de niveaux en faisant appel aux départements limitrophes (3 phases: brassage départemental/poules bi-départementales avant Janvier/ poules tri-départementales ou poules semi régionales, avec une ouverture éventuelle vers les comités 16/87/19)

3.2 Conseiller les joueurs/joueuses en fonction de leur projet individuel sportif en lien avec son club

- Encourager les projets sportifs des joueurs/joueuses en leur facilitant l'accès vers un meilleur niveau qui correspondrait à leurs attentes (communication avec le joueur et son club / notion de conseil sur l'orientation à prendre pour les joueurs/joueuses et les parents selon le parcours recherché).
- Orienter les meilleurs profils vers les pôles ou la section sportive du comité.
- Créer plus de lien entre les clubs et la section sportive notamment dans la communication externe et les contenus abordés.

3.3 Avoir un regard sur les mouvements de joueurs/joueuses (notamment chez les jeunes) qui seraient faits au détriment de la structuration sportive des clubs

- Être attentif à la circulation des joueurs/joueuses entre les clubs du département chez les jeunes afin d'éviter un recrutement inadapté ou un exode massif vers un autre club. Un regard éthique sera apporté par l'ETD et les dirigeants du comité sur les clubs concernés.
- Etre en relation comité-club sur l'avenir des joueurs/joueuses post pôles ou section sportive du comité.
- Objectif: 50% des joueurs évoluant dans les clubs du département en seniors après la dernière année de pôles ou de la section sportive comité.

3.4 Remettre en place les Centres de Perfectionnement Sportif (CPS) sur la catégorie -13 ans garçons et filles

- Organiser et favoriser l'accès aux meilleurs potentiels masculins et féminins de la catégorie -13 ans aux CPS. Ces derniers seront organisés sous la forme de regroupements par secteur géographique. Ils devront être facilités par les clubs accueillants.

Objectif opérationnel 4 : Accompagner les écoles d'arbitrage dans leur montée en compétence

Objectif opérationnel 5 : Continuer de fournir des jeunes arbitres

Objectif opérationnel 6 : Accompagner la montée en compétence des officiels de table et responsables de l'aire de jeu

AUGMENTER LE NOMBRE DE LICENCIÉS ET DEVELOPPER LES OFFRES DE PRATIQUE

Les enjeux

La **fidélisation** de nos licenciés est un enjeu capital, notamment à partir du passage de moins de 15 en moins de 18 et de moins de 18 à seniors.

En outre, une attention toute particulière doit être donnée au développement quantitatif des catégories moins de 9 et moins de 12.

Veiller à l'**attractivité des championnats** nous permet également d'assurer une fidélisation de nos licenciés sur les niveaux départementaux.

Poursuivre des **actions de développement pour les publics de moins de 12 ans** dans la mesure où c'est à ce moment qu'ils se licencient le plus, en mettant l'accent sur la féminisation.

D'autre part, l'enjeu du développement des **nouvelles offres de pratique** est double :

- ne pas perdre de licenciés ou d'équipes dans les différentes catégories en développant la **pratique du hand à 4**
- asseoir la notoriété et l'image de marque du handball auprès des autres publics qui pratiquent le handfit ou le loisir.

Un des enjeux secondaires est également de soutenir les initiatives des clubs pour le développement des autres offres de pratique, et de faciliter les échanges entre ceux qui proposent une pratique loisirs.

Le nombre de licenciés est un élément déterminant pour pérenniser l'emploi du comité et des clubs, voire en créer d'autres !

Les objectifs

- Augmenter le nombre de licenciés

Objectif opérationnel 1 : Augmenter le nombre de licenciés par des actions à destination des différentes catégories des enfants de moins de 12 ans

Objectif opérationnel 2 : Poursuivre le maillage du territoire en développant des lieux de pratique et en créant des nouveaux clubs

Objectif opérationnel 3 : Conforter les renouvellements de licences

Objectif opérationnel 4 : s'associer aux actions "Paris 2024"

Objectif opérationnel 5 : Un pratiquant = une licence

- Développer les offres de pratique

Objectif opérationnel 1 : Mettre en place l'activité hand à 4

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la structuration des autres offres de pratique (babyhand, loisirs)

Plan d'actions

- Augmenter le nombre de licenciés

Objectif opérationnel 1 : Augmenter le nombre de licenciés par des actions à destination des différentes catégories des enfants de moins de 12 ans

1.1 Développer les **partenariats avec l'éducation nationale** et les collectivités territoriales. Aider les clubs à développer un partenariat de proximité avec l'Education Nationale.

1.2 Créer un **tutoriel pour les clubs** pour les aider à :

- Lancer l'activité des catégories moins de 12 ans (recrutement, bonnes pratiques, opération passerelle pour la création de licences...)
- Entrer en contact et à interagir avec les acteurs de leur territoire (mairies, scolaires, centres de loisirs, centres sociaux...)

Prévoir 2 groupes de travail coordonnés. Prévoir un représentant des clubs par secteur dans chaque groupe.

Echéance : Juin 2021

Objectif opérationnel 2 : Poursuivre le maillage du territoire en développant des lieux de pratique et en créant des nouveaux clubs

2.1 Avoir au moins 3 clubs ou lieux de pratique supplémentaires

- Poursuivre les actions entreprises dans les secteurs de Mareuil, Excideuil, Saint-Cyprien, Agonac.
- S'informer des créations et améliorations de gymnases en cours et être force de conseil
- Connaître et rencontrer les élus des territoires

Echéance : 2024

2.2 Accompagner les nouveaux clubs et les nouveaux dirigeants par la mise à disposition d'un soutien technique et administratif

Objectif opérationnel 3 : Conforter les renouvellements de licences

3.1 Proposer des plateaux de baby-hand

Fréquence : 4 dans la saison

Echéance : dès la saison 2020/2021

3.2 Proposer des tournois féminins pour les catégories -9, -11 et -13.

Fréquence : 4 dans la saison

Echéance : dès la saison 2020/2021

Objectif opérationnel 4 : s'associer aux actions "Paris 2024"

4.1 Mettre en place une veille et participer aux actions mises en place par la FFHB, le CNOSF et les collectivités territoriales (Conseil Départemental)

4.2 Mettre en place des opérations vers le grand public

4.3 Accompagner les projets des clubs s'impliquant dans "Paris 2024"

Objectif opérationnel 5 : un pratiquant = une licence

5.1 Sensibiliser les clubs aux risques encourus par les dirigeants et les joueurs en cas d'accident du pratiquant non licencié.

Echéance : dès la saison 2020/2021

- Développer les offres de pratique

Objectif opérationnel 1 : Mettre en place l'activité hand à 4 pour conforter des effectifs insuffisants pour la pratique à 7

1.1 Organiser un tournoi départemental loisirs de hand à 4, couplé à un plateau babyhand

Echéance : Fin de saison 2020/2021

Fréquence : 1 à 2 par saison

1.2 Proposer une formation hand à 4 à l'attention des professeurs de sport de collèges

Echéance : dès le 1er trimestre de la saison 2020/2021

1.3 Mettre en place un calendrier de rencontres de hand à 4 en complément de la pratique à 7 pour les catégories -13, -15 et -17

Echéance : Novembre 2020

1.4 Organiser un temps de formation / information à l'attention des référents techniques, et entraîneurs -18 et seniors des clubs pour leur présenter les champs des possibles de cette nouvelle pratique.

Echéance : Dès la saison 2020/2021

1.5 Créer un événement hand à 4 ouvert à tous

Echéance : Fin juin / début juillet 2021

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la structuration des autres offres de pratique (babyhand, minihand, handfit, loisirs...)

2.1 Avoir au sein du comité un référent pour chaque pratique qui sera rattaché à la commission de développement

Echéance : rentrée 2020/2021

2.2 Aider à l'achat de matériel avec un échéancier précis.

2.3 Proposer l'inscription à l'encadrant des moins de 11 des clubs au module de formation de l'ITFE "...", et prendre en charge une partie des frais de formation.

2.4 Mettre à disposition le CTF ou l'agent de développement du comité pour des cycles, pendant la formation de l'entraîneur.

2.5 Valoriser les clubs labellisés "Ecole de hand" par la dotation de matériel

2.6 Valoriser la création d'une deuxième équipe -11 filles par la gratuité de l'engagement

COMMUNICATION – LA CLE DE LA REUSSITE

Les enjeux

Renforcer notre communication interne permet d'améliorer notre efficacité, notre sentiment d'appartenance, d'éviter la lassitude, et de mobiliser.

A l'extérieur, la diversification des pratiques sportives remet en cause le modèle du pratiquant uniquement tourné vers la compétition et la performance. Ces évolutions nécessitent d'adapter nos messages en fonction du public visé (handballeurs, non handballeurs, institutionnels...) et de mettre en place plusieurs canaux avec des objectifs différenciés.

Les objectifs

Faire évoluer nos pratiques de communication interne

Objectif opérationnel 1 : Rendre plus efficace les relations internes entre les commissions du Comité afin de gagner en efficacité.

Objectif opérationnel 2 : Poursuivre le développement des relations "Comité /clubs".

Améliorer nos pratiques de communication externe

Objectif opérationnel 1 : trouver un positionnement numérique plus moderne et tourné à la fois vers les pratiquants, les non-handballeurs, et les décideurs financiers (institutionnels et privés).

Objectif opérationnel 2 : appuyer les clubs dans leurs démarches de communication vers la presse et les réseaux sociaux

Plan d'actions:

Faire évoluer nos pratiques de communication interne

Objectif opérationnel 1 : Rendre plus efficace les relations internes entre les commissions du Comité afin de gagner en efficacité.

1.1 mettre en place différents réseaux de communication pour partager et faire circuler l'information.

Objectif opérationnel 2 : Poursuivre le développement des relations "Comité /clubs".

2.1 mettre en place une base documentaire plus accessible et propre au comité, en complément de la plate-forme initiée par la Ligue.

2.2 mettre en avant un "que faire" pour le début et la fin de saison...

Faire évoluer nos pratiques de communication externe

Objectif opérationnel 1 : trouver un positionnement numérique plus moderne et tourné à la fois vers les pratiquants, les non-handballeurs, et les décideurs financiers (institutionnels et privés).

1.1 Asseoir notre présence sur internet et les réseaux sociaux afin de nous positionner sur une identité plus moderne et ouverte aux non-handballeurs. Le site internet et la page facebook doivent permettre aux internautes de trouver des informations mises à jour régulièrement.

Objectif opérationnel 2 : appuyer les clubs dans leurs démarches de communication vers la presse et les réseaux sociaux

2.1 Editer un guide de bonnes pratiques à destination des clubs afin d'améliorer notre visibilité dans la presse locale et les réseaux sociaux.

2.2 Recenser et informer les clubs sur les supports matériels de signalétique, spécifiques à notre discipline (banderoles, oriflammes...) et mutualisés sur le département afin que nos manifestations soient mieux identifiées. Cela renforcera ainsi notre image.